

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
--------------------------	----------

LE FONDS ANCIEN, UN DÉPARTEMENT SPÉCIFIQUE AU SEIN DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.	8
---	----------

1. Eléments de distinction.	8
1.1. Des collections précieuses et des fonds spéciaux.	8
1.1.1. Conditions de conservation.	9
1.1.2. Restauration.....	9
1.2. Une communication et un accès restreints.	10
1.2.1. Règlement du fonds ancien.	10
1.2.2. La fréquentation du fonds ancien.....	11
1.2.3. Les ouvrages en libreaccès.	11
1.3. Des modes d'acquisition particuliers.	12
1.3.1. Les acquisitions patrimoniales.	12
1.3.2. Dons, legs et dépôts.	12
1.3.3. Pôle associé de la BNF.....	13
1.4. Des projets novateurs de valorisation.	13
1.4.1. Bases de données informatisées.....	13
1.4.2. L'« Heure de la Découverte ».....	14
1.5. Des services propres au fonds ancien.....	14
1.5.1. Numérisation et atelier photographique.	14
1.5.2. L'atelier de reliure.	15
2. Eléments de rapprochement.	15
2.1. Le recours à des services transversaux.	15
2.1.1. Valorisation des collections.	15
2.1.2. Les services des acquisitions.	16
2.1.3. La gestion des ressources humaines.	16
2.1.4. Les locaux et le matériel informatique.....	17
2.2. Le traitement des collections.....	17
2.2.1. Le service de la rétroconversion.....	17
2.2.2. Le service de la coordination bibliographique.....	18
2.2.3. Les archives et leur traitement.	18
2.3. Liens privilégiés avec le département de la Documentation Régionale. 18	
2.4. Participation au fonctionnement général de la bibliothèque.	19

LE TRAVAIL ET LE RÔLE DU CONSERVATEUR.	20
--	-----------

1. Gestion des collections.	20
1.1. Acquisitions.	20
1.2. Valorisation des collections.	21
1.2.1. Valorisation bibliographique.	21
1.2.2. Valorisation culturelle et scientifique.....	22
1.3. Restauration des documents.	23
2. Participation aux travaux des cadres de la bibliothèque.	23
3. La gestion du personnel.	24
3.1. Le personnel du fonds ancien.	24
3.2. La gestion du personnel.	25

4. L'accueil des lecteurs.	26
5. La gestion des locaux.	26
6. Liens avec d'autres institutions culturelles.	27
6.1. Les services de la ville.	27
6.2. Les services centraux et déconcentrés de l'Etat.	27
6.3. Le monde des bibliothèques.	28
CONCLUSION.....	29
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.	30
TABLE DES ANNEXES	XXXI

Remerciements.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accueilli au cours de ce stage, qui m'ont patiemment expliqué leur travail et qui ont réussi à me transmettre leur passion. Qu'ils trouvent dans ces quelques lignes l'expression de ma reconnaissance.

Ma gratitude s'adresse en premier lieu à Pierre Guinard qui dirigea ce stage, me fit participer à ses activités quotidiennes, partagea son expérience professionnelle avec une disponibilité constante, et me prodigua des conseils toujours avisés.

Un grand merci à Véronique Denizot et Yves Jocteur-Montrozier qui furent des interlocuteurs quotidiens et qui répondirent avec gentillesse à mes nombreuses questions.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble du personnel du fonds ancien : Luisa Bermudez, Jean-Louis Bouilly, Gilles Caillat, Guy Delorme, Virginie De Marco, Christophe Desmur, Roland Gennnerat, Nicole Girardot, Ewa Glodowski, Michèle Langara, Josiane Machado, Marc Michalet, Vlasta Ray d'Hennezel.

Introduction

Le fonds ancien, qui occupe une grande partie du cinquième étage de la bibliothèque de la Part-Dieu, est l'un des huit départements documentaires de la Bibliothèque Municipale de Lyon dont il a en charge la gestion, la communication et la valorisation des collections patrimoniales.

Plutôt que de rédiger une présentation forcément lacunaire de l'ensemble de la bibliothèque, il a semblé plus judicieux de centrer le présent travail sur le service dans lequel le stage s'est déroulé. Les autres services de la bibliothèque seront abordés dans leurs relations avec le fonds ancien et, par ailleurs, la deuxième annexe s'attache à présenter des données d'ordre général¹. Il est néanmoins important d'exposer dès à présent quelques éléments de prospective liés au contexte dans lequel s'inscrit le fonds ancien.

Principale institution française de lecture publique de par sa taille et sa fréquentation, la Bibliothèque Municipale de Lyon va devoir relever à court, moyen et long termes plusieurs défis qui constituent pour elle autant d'enjeux et de perspectives de développement.

A court terme, la bibliothèque devra faire face à un enjeu important de ressources humaines, enjeu qui sera d'autant plus accentué par le départ d'un contingent assez important d'emplois jeunes qui occupent actuellement une quarantaine de postes très divers (sécurité, valorisation du patrimoine...). Au-delà de cet aspect conjoncturel, certains départements de la bibliothèque ressentent un manque de personnel qualifié capable, entre autres tâches, de traiter les collections. C'est notamment le cas du fonds ancien où aucun agent n'a spécifiquement en charge la gestion des collections du 19^e siècle. Pleinement conscients de cet enjeu, les responsables de département et la direction de la bibliothèque ont à plusieurs reprises demandé, sans résultats pour l'instant, une augmentation du personnel qualifié.

A moyen terme, les perspectives de développement de la bibliothèque se situent au niveau de l'ensemble du réseau de lecture publique lyonnais. Celui-ci se compose de la bibliothèque de la Part-Dieu, de la Médiathèque de Vaise,

¹ Voir p. III-V.

de treize bibliothèques d'arrondissement et de trois bibliobus. Les études menées par Bertrand Calenge sur la sociologie des lecteurs de la bibliothèque municipale de Lyon font apparaître que la Part-Dieu draine un public massivement étudiant, tandis que les bibliothèques de quartier attirent principalement un public composé d'enfants et de personnes retraitées. Le constat dressé – le manque de pénétration de la bibliothèque dans la catégorie des actifs – a poussé la bibliothèque à réfléchir à une manière d'étoffer le réseau existant par la mise en place d'un niveau intermédiaire entre la bibliothèque de la Part-Dieu et les bibliothèques d'arrondissement.

La première application de ce modèle fut la création de la Médiathèque de Vaise (9^e arrondissement) dont la fréquentation montre qu'elle répond aux besoins des actifs, notamment par le biais d'une offre documentaire régulièrement mise à jour et par la proposition de supports multimédias (CD, DVD...) et d'un espace informatique. Le projet de création d'une médiathèque dans le quartier de Bachut (8^e arrondissement) est déjà bien avancé et s'inscrit pleinement dans cette politique de développement du réseau en direction des actifs.

Un des effets induits par ces changements au niveau du réseau, est la possibilité offerte à la bibliothèque de la Part-Dieu d'accentuer son rôle de bibliothèque de référence.

A long terme, il semble que le principal défi auquel devra faire face la bibliothèque municipale de Lyon sera celui de trouver un équilibre entre sa vocation patrimoniale et sa vocation de lecture publique. Comme cela sera vu, le fonds ancien participe, à l'heure actuelle, à une réelle dynamique de collaboration entre les départements. La présence de fonds patrimoniaux au sein de la bibliothèque municipale constitue indéniablement un atout à faire fructifier et il semble que c'est ainsi qu'elle est vécue.

Il n'en reste pas moins que les intérêts du patrimoine et de la lecture publique, sans être fondamentalement antagonistes, peuvent être divergents. Ainsi, en matière de personnel, les fonds patrimoniaux requièrent des agents qualifiés dont la tâche consiste principalement dans le traitement (catalographique ou autre) des collections, tandis que les départements gérant des fonds contemporains ont davantage besoin de personnels capables d'assurer l'accueil et l'orientation des lecteurs. De telles divergences seront d'autant plus affirmées qu'elles s'inscriront dans un contexte de tension budgétaire et de saturation des espaces de stockage en magasin dont le fonds

ancien occupe, depuis l'intégration des collections du 19^e siècle et de la bibliothèque des Fontaines, huit étages sur dix-sept.

L'attention portée à cette problématique et le maintien d'un juste équilibre devront permettre de ne pas voir la collaboration actuelle entre patrimoine et lecture publique se transformer en cohabitation.

C'est dans ce contexte à la fois stable et changeant que s'inscrit le département du fonds ancien qui sera présenté, dans un premier temps, sous l'aspect de ses relations à la fois centrifuges et centripètes avec l'ensemble de la bibliothèque.

Dans un second temps il conviendra de voir quelles sont les différentes facettes du métier de conservateur de bibliothèque en fonds ancien telles qu'elles ont pu être appréhendées et pratiquées au cours de ce stage.

Le fonds ancien, un département spécifique au sein de la bibliothèque municipale.

Il a semblé intéressant de présenter le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon en insistant successivement sur les éléments qui en font un département ayant un fonctionnement spécifique, et sur les éléments qui dénotent une intégration profonde au sein de la bibliothèque dans son ensemble. Ce plan permettra notamment de présenter le service de façon complète.

1. Éléments de distinction.

1.1. Des collections précieuses et des fonds spéciaux².

Les collections de la Bibliothèque municipale de Lyon sont le fruit d'une histoire riche et parfois mouvementée. Constituées lors de la Révolution à partir du fonds du collège jésuite de Lyon, elles se sont accrues tout au long des 19^e et 20^e siècles en bénéficiant de la libéralité de certains bienfaiteurs (citons, parmi tant d'autres donateurs, les noms de Matthieu Bonafous, Stéphane Mestre ou Alexandre Lacassagne), d'envois provenant du ministère de l'Instruction Publique, ou d'ouvrages acquis sur le budget de la bibliothèque.

Sur les 1 814 677 documents constituant ces collections en 2001 (hors bibliothèques d'arrondissements), 759 582 relèvent directement du fonds ancien, soit une proportion de 42 %. Un des éléments qui a récemment contribué à l'accroissement très sensible des collections du fonds ancien fut la redéfinition de sa frontière chronologique. Jusqu'en 1999 celle-ci avait pour terme 1801, et à partir de 1999 cette date limite fut repoussée en 1920. Un tel choix se justifiait notamment par la difficulté de communiquer librement des ouvrages dont l'état de conservation pouvait être médiocre.

² Les collections spéciales que sont le fonds chinois et la bibliothèque des Fontaines sont présentées en annexe 3.

1.1.1. Conditions de conservation.

Les collections gérées par le fonds ancien et conservées dans les étages du silo qui leur sont dévolus bénéficient de conditions de température et d'hygrométrie analogues à celles des autres silos.

Les documents les plus précieux de la bibliothèque sont stockés à la Réserve située au cinquième étage du silo. La Réserve comprend principalement des ouvrages relevant du fonds ancien, mais abrite également tous les fonds de manuscrits.

Au sein de la Réserve, un espace appelé le coffre, rassemble les documents les plus précieux : manuscrits de la bibliothèque capitulaire, manuscrits enluminés, éditions rares...

Afin de préserver les ouvrages fragiles ou les reliures précieuses de la poussière et en vue de limiter leur manipulation directe, l'atelier de reliure réalise des boîtes de conservation sur mesures. 36 furent réalisées en 2001.

Certains documents de grande taille font l'objet de conditions particulières de conservation. C'est notamment le cas de l'importante collection d'affiches pour laquelle de vastes meubles à tiroirs furent récemment achetés.

Un des éléments contribuant à une meilleure conservation des documents patrimoniaux est leur reproduction. Depuis l'acquisition d'un appareil de numérisation de grand format en 2000, la bibliothèque ne pratique plus que la reproduction numérique ou photographique, délaissant ainsi les microfilms. Lors de la demande de consultation d'un de ces documents reproduits, c'est, sauf exceptions, le support de substitution qui le remplace.

1.1.2. Restauration.

La restauration des documents est une opération nécessaire afin de réparer les dégâts causés et de prévenir d'autres détériorations. La politique de restauration, à laquelle 17 000 euros sont consacrés annuellement, porte essentiellement sur les reliures et sur les estampes.

La restauration de reliures peut s'effectuer de trois manières. Il est en premier lieu possible de confier certains ouvrages à l'atelier de reliure-dorure interne à la bibliothèque et au sein duquel deux agents sont qualifiés pour mener les diverses opérations de restauration. En 2001 l'atelier de reliure restaura 125 livres.

En second lieu, une somme de 7 600 euros par an est prise sur le budget du fonds ancien pour des restaurations courantes qui sont habituellement

confiées au relieur nancéien Tiessen. Ces trains de reliure concernent une vingtaine d'ouvrages chaque année.

Pour les ouvrages les plus précieux et les restaurations les plus délicates, des subventions, à hauteur de 50 %, sont accordées par la DRAC, après dépôt d'un dossier et examen de celui-ci par le Conseil National Scientifique du Patrimoine des Bibliothèques Publiques (CNSPBP). En 2002 la bibliothèque avait soumis la restauration de sept ouvrages par le relieur stéphanois Thiollière pour 6 117 euros. L'ensemble des dossiers fut accepté, mais la DRAC n'accorda pas la subvention au début du mois d'octobre pour des raisons de restrictions budgétaires.

La restauration des estampes s'inscrit dans le mouvement de valorisation de ce fonds qui s'exprime notamment par la base de données consultable en ligne. La restauration effectuée à l'extérieur de la bibliothèque consiste à nettoyer l'estampe, à en coller la marge supérieure sur un onglet relié à un carton neutre et à la faire recouvrir d'une feuille de Milar. Cette opération de restauration est également subventionnée par la DRAC. Elle a concerné 280 estampes en 2001 pour une somme de 58 600 francs (8 930 €). Là encore, les restaurations projetées en 2002 ne purent avoir lieu en raison des restrictions budgétaires de la DRAC. Le fonds ancien a finalement engagé sur ses crédits de restauration la somme de 2 302 euros.

1.2. Une communication et un accès restreints.

Compte tenu du caractère fragile ou précieux des collections décrites précédemment, des conditions particulières président à leur communication.

1.2.1. Règlement du fonds ancien.

L'accès au fonds ancien nécessite une inscription annuelle – indépendante de la carte de prêt de la bibliothèque – lors de laquelle est remis au lecteur un dépliant présentant le fonds ancien et précisant les règles à respecter lors de la consultation des documents.

Il y est notamment indiqué que la consultation des documents du fonds ancien est limitée aux lecteurs pouvant justifier de recherches universitaires, professionnelles ou personnelles. Ces restrictions se justifient pour des raisons de sécurité et de conservation des ouvrages anciens.

Bien que le dépliant présente les spécificités du fonds ancien de manière pédagogique, certains points de ce règlement peuvent ne pas paraître évidents

à des lecteurs venant consulter les collections patrimoniales pour la première fois. Le personnel d'accueil a ainsi un rôle important d'explication à jouer.

1.2.2. La fréquentation du fonds ancien.

L'arrivée du fonds des Fontaines (20 % des consultations en 2001) et l'intégration des collections du 19^e siècle (35 % des consultations en 2001) en 1999, ont provoqué une forte augmentation du nombre de lecteurs amenés à fréquenter le fonds ancien. La fréquentation est ainsi passée de 4 066 lecteurs en 1998 à 5 441 en 1999, puis à 7 013 en 2000. En 2001, ce chiffre fut de 7 773, ce qui représente une augmentation de 90 % en quatre ans.

Le nombre de documents consultés en 2001 s'élève à un peu plus de 36 000, en observant une forte progression des ouvrages de la période 1801-1920 et du fonds chinois.

Le public venant pour la consultation ponctuelle d'un ou de deux ouvrages du début du 20^e siècle côtoie ainsi des lecteurs pouvant être amenés à consulter des ouvrages de la Réserve. La future rénovation de la salle de lecture du fonds ancien devra tenir compte de ce fait et permettre, par exemple, d'attribuer des numéros de places plus ou moins rapprochées de la banque de surveillance en fonction de l'ancienneté ou de la préciosité du document consulté.

1.2.3. Les ouvrages en libre-accès.

De l'avis de plusieurs chercheurs, les 8 000 ouvrages en libre-accès dans la salle du fonds ancien constituent le principal pôle documentaire français en histoire du livre et de l'édition. Cette excellence a valu à la bibliothèque d'être pôle associé de la Bibliothèque nationale de France dans ces domaines en bénéficiant de 30 000 euros de subvention annuelle.

Un assez vaste projet de réorganisation de ces usuels est en cours, projet comprenant la réalisation d'un inventaire des ouvrages, la mise en place d'une signalétique plus aisément repérable, et la rédaction d'un guide à l'attention des lecteurs expliquant l'utilisation du catalogue informatisé.

A terme, et dans le cadre d'une rénovation complète de la salle de lecture, il est prévu de réorganiser l'implantation des différents ouvrages. Ce projet se heurte toutefois à une cotation topographique des livres intégrant les numéros de travée et de tablette.

1.3. Des modes d'acquisition particuliers.

Il est possible de distinguer trois types principaux d'acquisitions : les achats d'ouvrages anciens ; les libéralités de personnes physiques ou morales ; les acquisitions d'ouvrages contemporains en histoire du livre.

1.3.1. Les acquisitions patrimoniales.

Les acquisitions de livres anciens ou précieux se font principalement par le biais des librairies spécialisées et plus exceptionnellement en vente publique.

Les catalogues des principaux libraires spécialisés sont régulièrement envoyés à la bibliothèque municipale. Les responsables du fonds ancien peuvent décider d'acquérir les documents qui leur semblent correspondre aux points forts des collections (éditions lyonnaises...), le tout bien entendu en tenant compte des contraintes budgétaires.

Concernant les ventes publiques, un conservateur de la bibliothèque s'y rend en personne lorsqu'elles se déroulent à Lyon ou à proximité, et l'on fait généralement appel à un conservateur de la DLL pour les ventes parisiennes. Peu d'ouvrages sont acquis en vente publique. On peut citer le cas en 2001 d'une reliure lyonnaise acquise lors d'une vente à Dijon ou d'une édition lyonnaise de 1553 à Rouen.

En 2001, 53 documents anciens furent acquis pour une somme de 254 153 francs (38 750 €). Dans certains cas l'Etat peut subventionner les acquisitions importantes par le biais du FRAB (Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques) qui est géré par la DRAC Rhône-Alpes. Ce fut le cas en 2001 pour une édition lyonnaise de 1553 d'une valeur de 41 000 francs (6 250 €) et dont le FRAB paya environ 70 %.

1.3.2. Dons, legs et dépôts.

Si les dons et legs constituèrent une part importante de l'accroissement des collections de la bibliothèque jusqu'au début du 20^e siècle, un net ralentissement s'observa, même si ces types de libéralités ne disparurent jamais.

Un assez étonnant retournement de tendance s'est opéré à la Bibliothèque municipale de Lyon depuis une dizaine d'années et s'est principalement traduit par des dépôts, statut impliquant que la propriété des documents est conservée par le déposant. Le premier fonds important ainsi parvenu est celui de Michel Chomarât, homme de culture et bibliophile, qui a

déposé une collection riche d'environ 40 000 documents en 1992 et qui continue à l'accroître régulièrement.

Un second dépôt de grande importance fut réalisé par la Compagnie de Jésus en 1998. Selon les termes de la convention signée alors, il s'agit d'un « prêt à usage », la ville de Lyon s'engageant à augmenter et valoriser les collections en contrepartie de leur mise à disposition du public.

Il est encore possible de citer un don de 7 000 estampes fait par l'école des Beaux-Arts de Lyon en 2001.

1.3.3. Pôle associé de la BNF.

Au titre de pôle associé de la BNF dans le domaine de l'histoire du livre et de l'édition, le fonds ancien bénéficie d'une subvention de 30 000 euros par an pour des acquisitions dans ces domaines.

Cette subvention permet à la bibliothèque d'acheter des nouveautés et de remplacer certains ouvrages de références à l'instar du *Dictionnaire de Trévoux* dont une édition ancienne était jusqu'alors proposée en libre-accès.

Le fonctionnement de la subvention (deux tranches de 70 % et 30 %) ne va pas sans poser quelques problèmes de comptabilité en fin d'année car l'argent n'est versé sur justificatifs qu'*a posteriori*, ce qui oblige la bibliothèque municipale à avancer les sommes engagées.

1.4. Des projets novateurs de valorisation.

1.4.1. Bases de données informatisées.

La Bibliothèque municipale de Lyon joua un rôle pionnier dans la numérisation des documents patrimoniaux et dans leur mise à disposition du public *via* Internet. La première de ces bases, commencée en 1995, fut consacrée aux enluminures. Suivirent une base d'affiches (fonds Legendre) et une base d'estampes en 1999. L'interface d'interrogation est simple d'utilisation et permet de faire des recherches selon de nombreux points d'accès.

L'effort se concentre en ce moment sur la base d'estampes en raison de l'importance du fonds restant à cataloguer et à numériser. La collection des Fontaines comporte en effet 80 000 estampes s'ajoutant aux 50 000 de la bibliothèque. A l'heure actuelle, les grands graveurs des 16^e et 17^e siècles ont été entièrement traités.

Le logiciel utilisé pour le catalogage et la consultation (Dipmaker) est indépendant de l'OPAC, ce qui suppose une interrogation séparée dans l'attente de la mise en place d'un mode d'interrogation unique.

1.4.2. L'« Heure de la Découverte ».

Conscients de l'intérêt constant du grand public pour le patrimoine et de l'insuffisance d'opérations ponctuelles du type des « Journées du patrimoine » ou de « Lire en fête », les responsables du fonds ancien mirent en place des présentations thématiques de ces collections.

Ces « Heures de la Découverte », dont la durée est généralement d'une heure et demie, sont gratuites et rassemblent une douzaine de personnes préalablement inscrites. Organisées de manière régulière, les horaires proposés (en semaine entre midi et deux heures ou le samedi matin et après-midi) doivent permettre au plus grand nombre d'y assister.

Les thèmes abordés sont aussi variés que les collections patrimoniales de la bibliothèque. Il est possible de citer, entre autres, les anges dans les estampes, les manuscrits autographes, la découverte de l'Orient, la présentation du fonds ancien, de la collection des Fontaines...

Ces « Heures de la Découverte » unanimement appréciées, demandent un important travail de préparation de la part des intervenants.

1.5. Des services propres au fonds ancien.

1.5.1. Numérisation et atelier photographique.

Les ateliers photographiques (Didier Nicole) et de numérisation (Jean-Luc Bouchier) dépendent du fonds ancien qui est leur principal fournisseur de documents.

L'atelier photographique qui gère les demandes internes et celles du public, s'occupe également des numérisations de petit format (A3 ou inférieur). Le photographe est aussi sollicité pour les expositions (illustration du catalogue), les journaux de la bibliothèque (*TOPO*, *Gryphe*), et pour des reportages ponctuels (conférences, inaugurations...). Il dispose d'un atelier de prise de vues et de développement des films.

L'atelier de numérisation bénéficie depuis deux ans d'un appareil pour la numérisation de documents de grands formats. L'augmentation simultanée des demandes de travaux internes et de reproduction par le public, liée à la baisse du temps de travail générée par la mise en place de l'ARTT, a entraîné un

allongement des délais de réalisation des travaux pour le public (de 30 à 45 jours). La numérisation des documents anciens, pour lesquels la photocopie est interdite, rencontre un succès grandissant auprès des lecteurs du fonds ancien dont certains n'hésitent pas à demander plusieurs milliers de vues.

1.5.2. L'atelier de reliure.

Quatre personnes travaillent à l'atelier de reliure-dorure dont deux sont spécialisées dans la restauration de reliures anciennes.

Les deux autres agents s'occupent de réparer certains ouvrages contemporains détériorés ou de constituer des reliures préventives en renforçant les plats. Ces ouvrages leur sont fournis par les divers départements de la bibliothèque de la Part-Dieu ou par les bibliothèques d'arrondissement.

La présentation de ces deux ateliers dépendant du fonds ancien permet de montrer son intégration dans l'ensemble de la bibliothèque car les travaux effectués tant par la photographie, la numérisation et la reliure sont, pour une certaine part, commandés par des services extérieurs au fonds ancien.

2. Éléments de rapprochement.

2.1. Le recours à des services transversaux.

2.1.1. Valorisation des collections.

L'exposition « Manuscrits médiévaux, de l'usage au trésor » visible à la Bibliothèque Municipale du 21 septembre 2002 au 4 janvier 2003 est une bonne illustration de la collaboration menée par le fonds ancien avec les services de valorisation des collections.

Un agent, Sylvie Beauchière, est spécialement chargé de la mise en place des expositions, tant du point de vue logistique que scénographique. C'est avec elle que se décident la disposition des divers espaces, le choix des couleurs... C'est également Sylvie Beauchière qui gère l'équipe des monteurs de l'exposition.

Le service des publications géré par Gérard Corneloup a choisi, en lien avec l'exposition, de consacrer exclusivement au Moyen Âge un numéro de

Gryphe, la revue semestrielle de la bibliothèque. Là encore, la collaboration des responsables du fonds ancien a été importante, de la commande des articles à l'impression.

Le service de la communication externe est intervenu peu de temps avant l'ouverture de l'exposition au public et s'est attaché à faire connaître cet événement auprès de nombreux journalistes tant lyonnais que parisiens. Le fonds ancien fut bien évidemment mis à contribution pour la rédaction d'une présentation de l'exposition, de la liste des œuvres exposées, ou pour la fourniture de « visuels ». C'est également ce service qui gère les contacts avec les journalistes intéressés par une visite guidée ou par une interview.

Le dernier service qui participe à la valorisation des collections est celui de la coordination bibliographique, dans la mesure où il gère la dernière-née des bases de données mises en place à la bibliothèque intitulée, « Provenance des livres anciens ». Cette base, ouverte à la consultation au printemps 2002 et qui fait figure de pionnière à l'échelle européenne, s'attache à relever les marques des personnes ou institutions à qui les ouvrages ont appartenu : reliure armoriée, ex-libris imprimé ou manuscrit, notes de lectures, annotations de toutes sortes, etc.

Elle permet une interrogation aisée et présente un intérêt évident pour l'histoire du livre en général et des collections de la bibliothèque en particulier.

2.1.2. Les services des acquisitions.

Le fonds ancien a recours, comme les autres départements, au service des acquisitions pour les monographies et à celui des périodiques pour le suivi des abonnements. Concernant les monographies, la majorité est achetée en tant que pôle associé de la BNF en histoire du livre, ce qui nécessite un traitement particulier par le service des acquisitions.

2.1.3. La gestion des ressources humaines.

Les divers aspects de la gestion des ressources humaines sont logiquement centralisés dans un service unique.

Ce service gère notamment les congés du personnel ainsi que l'ensemble des recrutements. Pour cette dernière opération, plusieurs membres des départements concernés peuvent assister aux entretiens avec les candidats.

2.1.4. Les locaux et le matériel informatique.

La gestion des bâtiments de la bibliothèque et celle du mobilier sont organisées au niveau central.

Il en va même pour la gestion du parc informatique. Le service informatique s'occupe non seulement du matériel à réparer ou à ajouter, mais également des espaces de travail et de stockage placés sur des serveurs accessibles à tous les agents.

2.2. Le traitement des collections.

Les services décrits ci-après auraient également pu être intégrés dans le chapitre précédent comme étant des services transversaux chargés de la valorisation bibliographique des collections. Il a toutefois été jugé utile de les présenter à part en raison de leur importance.

2.2.1. Le service de la rétroconversion.

On estime que sur les 760 000 ouvrages conservés par le fonds ancien, 300 000 sont actuellement visibles sur le catalogue informatisé de la bibliothèque, dont 70 000 provenant de la collection des Fontaines. Pour plus de la moitié des collections patrimoniales, le recours aux instruments de recherche sur papier (fichiers et registres) est donc encore indispensable.

Afin de diminuer cette proportion et d'arriver, à terme, à l'informatisation de l'ensemble des collections, le service de la rétroconversion, qui comprend neuf agents dont six en contrat d'insertion, a pour mission d'informatiser les notices non encore traitées. Deux chantiers sont ouverts parallèlement. Le premier, commencé en 1998, concerne les 100 registres manuscrits du fonds ancien qui furent utilisés depuis 1828 jusque dans les années 1920 et qu'Henry Joly qualifia de « curiosités archéologiques » au moment du passage au fichier en 1929. Au mois d'octobre 2002, 17 volumes avaient été traités.

Le second travail du service concerne les fichiers du fonds des Fontaines comprenant environ 400 000 documents. La saisie des fiches se fait à partir du fichier topographique de cette collection (qui comprend également un fichier alphabétique d'auteurs). Lancée lors de l'arrivée du fonds en 1999, cette opération de rétroconversion a déjà permis de traiter 90 000 volumes, soit environ un quart de l'ensemble.

2.2.2. Le service de la coordination bibliographique.

Outre ce qui concerne la base de provenance des livres anciens, le fonds ancien est amené à collaborer avec le service de coordination bibliographique à propos du catalogage qui s'effectue sur le même SIGB qu'à l'ENSSIB, à savoir Portfolio de la société Bilio Mondo.

Quatre membres du personnel sont en charge du catalogage sur Portfolio (livres anciens pour Véronique Denizot et Yves Jocteur-Montrozier et ouvrages contemporains pour Ewa Glodowski et Guy Delorme), ainsi que Jean-Paul Laroche qui s'occupe plus spécifiquement du fonds Chomarot. A ce titre, une partie du personnel assiste régulièrement aux réunions de questions-réponses concernant le catalogage et il arrive que des rencontres soient spécialement organisées pour le catalogage des livres anciens dont les spécificités sont importantes.

2.2.3. Les archives et leur traitement.

Lors d'une récente réunion furent abordées les questions relatives au traitement et au signalement des fonds d'archives conservés à la bibliothèque.

Ces fonds, dont le nombre est connu et limité, sont d'origines très variées et concernent aussi bien le fonds ancien (fonds Vallas), que la documentation régionale (fonds Rude) ou le département Littérature (fonds Parole d'Aube).

Dans une telle situation, seule une solution commune à l'ensemble des services pouvait être apportée. Il fut ainsi décidé de réaliser dans un premier temps des notices-chapeau intégrées à l'OPAC et présentant succinctement le fonds. Dans un second temps, un projet de plus grande envergure doit être mis en place. Il consiste principalement en la réalisation d'inventaires de ces fonds en utilisant l'EAD.

2.3. Liens privilégiés avec le département de la Documentation Régionale.

Le fonds ancien a naturellement tissé des liens privilégiés avec la Documentation Régionale qui est l'autre grand département patrimonial de la bibliothèque.

Ces liens s'expriment en premier lieu par le partage de la communication des ouvrages de la période 1802-1920. En effet, ceux concernant Lyon et la région Rhône-Alpes doivent être consultés au niveau de la Documentation Régionale (4^e étage).

Par ailleurs, de nombreux ouvrages anciens regardent de très près l'histoire et l'économie locales. Certains fonds y sont exclusivement consacrés : Coste, Morin-Pons, Charavay, par exemple. Il en découle que certaines acquisitions patrimoniales sont faites en concertation, de même que la mise en place d'expositions à vocation locale ou régionale.

2.4. Participation au fonctionnement général de la bibliothèque.

Prière de se reporter pour cette question au deuxième chapitre de la deuxième partie du rapport de stage.

Le travail et le rôle du conservateur.

Quatre cadres A (trois conservateurs et un professeur agrégé détaché par l'INRP) travaillent au fonds ancien où ils remplissent des tâches très diversifiées, dont certaines (accueil des lecteurs, valorisation des collections...) leur sont communes.

Une répartition des responsabilités a été mise en place : Pierre Guinard dirige le service du fonds ancien et s'occupe des collections manuscrites et des ateliers de reproduction ; Yves Jocteur-Montrozier a en charge l'ensemble des collections imprimées, les estampes ainsi que les programmes de restauration ; la gestion des imprimés est également confiée à Véronique Denizot, enseignante agrégée, détachée au fonds ancien ; Marc Michalet a plus particulièrement la responsabilité de la collection des Fontaines.

La présentation qui suit s'attache à décrire l'ensemble des activités potentielles d'un conservateur en fonds ancien, mais certaines d'entre elles relèvent en grande partie de la fonction de chef de service (gestion du personnel en particulier).

Dans le cadre du stage d'étude, j'ai pu prendre part à des degrés divers à toutes les activités mentionnées, soit en étant associé au travail des conservateurs (participation aux réunions de cadres par exemple), soit en participant aux tâches des autres agents (service en salle de lecture)³.

1. Gestion des collections.

Le budget alloué au fonds ancien est essentiellement tourné vers la gestion des collections. En 2001, collection des Fontaines mise à part, 492 082 francs (75 017 euros) furent consacrés aux acquisitions, 136 003 francs (20 730 euros) à la restauration sur un budget global, subventions comprises, d'environ @ francs.

1.1. Acquisitions.

Les modes d'acquisition décrits dans la première partie sont mis en œuvre par les conservateurs, tant pour les acquisitions patrimoniales que pour les ouvrages d'histoire du livre. Mise à part la subvention accordée par la BNF, les

³ L'annexe 1 fournit la liste de l'ensemble des tâches effectuées au cours du stage.

acquisitions sont intimement dépendantes des moyens prévus à cet effet au budget annuel de la ville. Or il apparaît que ces moyens sont en stagnation, de même que les aides de l'Etat, ce qui oblige la bibliothèque à renoncer à certaines acquisitions d'importance. Ce fut notamment le cas récemment avec un livre d'heures lyonnais d'une valeur de 1 400 000 francs (213 430 €).

La gestion des acquisitions revêt de nombreuses formes et principalement le dépouillement quasi quotidien des catalogues de libraires et des catalogues de vente publique. Les acquisitions faisant intervenir le FRAB posent certains problèmes qui seront exposés dans le dernier chapitre.

Le suivi des acquisitions effectuées en tant que pôle associé de la BNF nécessite une attention particulière afin que la dépense annuelle soit la plus proche possible du montant de la subvention. Le statut de pôle associé commande également de veiller à être informé des dernières parutions françaises et étrangères en histoire du livre.

Les conservateurs veillent aussi à maintenir, dans une certaine mesure, des liens avec des bibliophiles ou des collectionneurs qui peuvent avoir recours à eux pour des renseignements bibliographiques. De tels liens peuvent, éventuellement, déboucher sur des dons et des dépôts dont profiterait la bibliothèque.

1.2. Valorisation des collections.

La politique de valorisation des collections du fonds ancien est très active et se traduit de nombreuses manières.

1.2.1. Valorisation bibliographique.

La première de ces manières est la valorisation bibliographique à laquelle participe en particulier Véronique Denizot ainsi qu'Yves Jocteur-Montrozier. Véronique Denizot s'occupe du catalogage de tous les ouvrages de la Réserve dont les notices ne figurent pas encore dans la base bibliographique informatisée. Ce travail de longue haleine nécessite une bonne connaissance des ouvrages de référence et des instruments de recherche. Une part importante est également accordée, dans le catalogage, à la consultation de bases de données en ligne. L'une des principales est la base RLG, mais des bases spécialisées sont également très performantes (« Edit 16 » pour les éditions italiennes du 16^e siècle par exemple).

1.2.2. Valorisation culturelle et scientifique.

Les mois de septembre et octobre 2002 ont été fertiles en événements culturels importants dont le fonds ancien était soit l'instigateur, soit le partenaire.

Outre les « Heures de la découverte » déjà mentionnées, la principale action mise en place à destination du grand public a été l'exposition de manuscrits médiévaux dirigée par Pierre Guinard et organisée dans le cadre du mois du patrimoine écrit. Cette exposition, dont la mise en place correspondit aux deux premières semaines du stage, s'attache à montrer les divers usages du manuscrit et présente également quelques « trésors » dont plusieurs manuscrits mérovingiens et carolingiens provenant de la bibliothèque capitulaire. Elle permet aussi, grâce à sa dernière salle, de faire état des avancées récentes de la recherche en histoire de l'art sur la connaissance des enlumineurs lyonnais de la fin du Moyen Âge. De nombreuses visites guidées menées par Pierre Guinard ont été organisées. J'ai pu en assurer quatre avec des groupes dont le nombre variait de deux à quinze personnes.

Le fonds ancien est assez régulièrement sollicité pour des prêts d'ouvrages ou d'estampes dans le cadre d'expositions en France et à l'étranger. Ce fut le cas, au cours des trois mois de stage pour des expositions organisées à Louvain (manuscrits), Anvers (estampes) et Valenciennes (imprimés). Un des conservateurs se rend sur place lors de l'installation des pièces afin de s'assurer des bonnes conditions d'exposition et pour rédiger, avec les organisateurs de l'exposition, une description de l'état du document.

La valorisation scientifique s'est traduite, en lien avec l'exposition, par l'organisation à la bibliothèque du colloque sur « Le Moyen Âge à livre ouvert » et par deux conférences sur la musique et les manuscrits médiévaux.

Un second colloque se déroula, en collaboration avec le Pôle Universitaire Lyonnais et la Compagnie de Jésus, à la fin du mois de septembre sur le thème de la présence des Jésuites à Lyon du 16^e au 20^e siècle.

Les conservateurs du fonds ancien peuvent également être sollicités pour accueillir des conférences spécialisées à l'instar de celle sur Thomas d'Aquin organisée en collaboration avec l'association *Agora Tête d'or*.

L'accueil des trois cours organisés au mois d'octobre dans le cadre de l'Institut d'Histoire du Livre ainsi que la mise à disposition d'une salle et de documents pour le séminaire de Dominique Varry sur l'édition lyonnaise du 18^e siècle participent évidemment à cette valorisation scientifique.

Il en va de même de la contribution du fonds ancien à des projets d'envergure nationale à l'instar de DEBORA (en lien avec l'ENSSIB) ou des notices présentant les collections spécialisées de la bibliothèque dans le CCFR.

Il convient enfin d'ajouter que les programmes de numérisation qui sont suivis par un conservateur permettent de faire connaître les richesses de la bibliothèque dans certains domaines. C'est notamment le cas avec les manuscrits musicaux dont les *incipit* sont numérisés en vue de leur publication.

1.3. Restauration des documents.

En matière de restauration, le conservateur intervient à toutes les étapes du processus, à commencer par le choix des documents à restaurer qui se fait, pour les estampes, en lien avec les deux personnes en charge de ce fonds. Les relations avec les relieurs et les restaurateurs ainsi que la gestion de l'atelier de restauration lui incombent naturellement.

Une partie importante de la gestion des restaurations faisant intervenir le CNSPBP est consacrée à la rédaction de dossiers très détaillés présentant pour chaque ouvrage divers *scenarii* et les devis correspondants. Ces dossiers doivent ensuite être présentés à Paris lors d'une séance du CNSPBP. Depuis peu, toute demande de subvention par l'Etat est également soumise à examen du Conseil municipal.

2. Participation aux travaux des cadres de la bibliothèque.

Les cadres de la bibliothèque sont amenés à participer à des réunions de travail et d'information qui peuvent se répartir en trois types.

Les réunions du pôle Part-Dieu, auxquelles j'ai assisté, réunissent les responsables des services situés à la bibliothèque de la Part-Dieu. Y sont abordées des questions très variées (abords de la bibliothèque, ouvrages non rendus...) qui ne concernent pas forcément un département tel que le fonds ancien qui, par exemple, ne pratique pas le prêt de documents.

Les réunions de conservateurs et bibliothécaires (BMC) rassemblent régulièrement l'ensemble des cadres A de la bibliothèque, bibliothèques d'arrondissements comprises. Conformément au souhait de la direction, les stagiaires, y compris les futurs conservateurs, n'ont pas la possibilité d'y assister.

Des groupes de réflexion et de travail peuvent être mis en place en fonction de besoins particuliers. Certains groupes sont rassemblés par la direction, à l'image de celui concernant la gestion des fonds d'archives de la bibliothèque. Dans d'autres cas la participation du conservateur est volontaire. Ainsi, Pierre Guinard participe à un groupe de réflexion sur la déontologie au sein de la bibliothèque.

3. La gestion du personnel.

3.1. Le personnel du fonds ancien.

Le personnel du fonds ancien comprend vingt-deux agents en y incluant le personnel de l'atelier de reliure et des ateliers de photographie-numérisation.

Les statuts des agents travaillant directement au fonds ancien se répartissent ainsi : quatre cadres A déjà évoqués, quatre assistants qualifiés de conservation, deux assistants de conservation, trois agents qualifiés du patrimoine et trois emplois-jeunes assistants de valorisation du patrimoine.

La répartition du travail s'effectue principalement en fonction des documents traités :

- Jean-Louis Bouilly et Christophe Desmur ont en charge le fonds chinois,
- Nicole Girardot, la collection des Fontaines,
- Michèle Langara et Virginie de Marco, le fonds d'estampes,
- Vlasta Ray d'Hennezel, le fonds manuscrit,
- Ewa Glodowski et Guy Delorme, le catalogage des usuels,
- Guy Delorme, les affiches,
- Luisa Bermudez, Josiane Marchado et Gilles Caillat, le secrétariat, la photothèque et le traitement des documents,
- Roland Gennerat, le PEB pour l'ensemble de la bibliothèque.

Par ailleurs, l'ensemble des agents cités, à l'exception des responsables du fonds chinois et du PEB, participe, à tour de rôle, à l'accueil du public, à la communication des ouvrages et à la surveillance de la salle.

Cette répartition du travail permet de faire avancer simultanément différents chantiers et autorise également une rotation assez importante pour le service en salle. A cet égard, il est à regretter qu'aucun agent n'ait accompagné l'arrivée des collections de l'époque 1802-1920 en 1999. Comme

cela a été vu, les collections dépendant du fonds ancien et la fréquentation de la salle ont été multipliées par deux en quatre ans sans que l'équipe du fonds ancien vît ses effectifs augmenter dans une proportion semblable. Cela crée des situations difficiles à gérer par moments en raison de l'afflux de lecteurs et de demandes, certains ouvrages devant être cherchés aux 16^e et 17^e étages du silo (collection des Fontaines).

3.2. La gestion du personnel.

Il est essentiel que des relations de confiance puissent s'établir entre les cadres et l'ensemble des agents. Tel est manifestement le cas au fonds ancien où le personnel dispose d'une assez grande liberté dans l'organisation de la présence en salle de lecture ou dans le choix des périodes de congé. Outre le traitement bibliographique des collections, certains projets sont également confiés aux assistants qualifiés comme c'est actuellement le cas pour l'installation d'une nouvelle banque d'accueil qui concerne au premier chef les assistants de conservation et les agents du patrimoine.

Cette confiance et cette responsabilisation correspondent à une vision saine des relations à établir au sein d'un service. Il n'est bien sûr pas toujours possible de mettre en oeuvre ou d'appliquer un tel état d'esprit, les équipes étant très différentes d'une bibliothèque ou d'un service à l'autre.

Cette gestion du personnel se traduit non seulement par des contacts personnels entre le chef de service et les agents (y compris à travers un entretien annuel plus formel), mais il s'accompagne également de réunions de service régulières dont les buts peuvent être variés : communication d'informations sur des notes de service, compte rendu de certaines réunions de cadres, présentation des événements à venir pour le fonds ancien, harmonisation des périodes de congés en fin d'année...

Sont également encouragés les projets professionnels des agents souhaitant disposer de formations afin d'acquérir de nouvelles compétences ou de passer un concours. Cela est particulièrement important pour les trois emplois-jeunes dont les contrats arriveront à échéance à partir de février 2004. Leur éventuel départ ou changement d'affectation pose avec acuité le problème du manque de personnel au fonds ancien et souligne la fragilité de l'équilibre actuel où le service du public et la gestion des collections vont de pair et ne sont pas opposés.

4. L'accueil des lecteurs.

Une part non négligeable de l'emploi du temps d'un conservateur en fonds ancien est consacrée à l'accueil et au renseignement des lecteurs, sur place ou à distance.

Bien que les conservateurs ne participent plus directement au service en salle de consultation, ils sont amenés, lorsqu'un nouvel inscrit demande pour la première fois un ouvrage, à définir le type de documents qui peut être communiqué au lecteur. Le cas se pose surtout pour des ouvrages de la Réserve ou lorsque le lecteur souhaite consulter l'original d'un document microfilmé.

Le nombre des demandes de renseignements bibliographiques arrivant par courrier classique ou électronique est relativement important. Si la majorité des demandes est raisonnable, il arrive que dans certains cas la recherche s'avère trop vaste pour être réalisée par le personnel de la bibliothèque.

Il convient enfin de signaler que le fonds ancien accueille chaque année de nombreux stagiaires. En 2001, 29 stagiaires venant d'horizons variés passèrent de 2 à 80 jours dans le service.

5. La gestion des locaux.

Situés au cinquième étage de la bibliothèque de la Part-Dieu, les locaux du fonds ancien, hormis les huit étages du silo de conservation, se répartissent entre une salle de lecture de 400 m² (60 places) et trois bureaux d'une surface globale de 60 m².

Ces espaces publics et professionnels se révèlent être insuffisants pour accueillir des chercheurs en nombre croissant et pour permettre un travail efficace des agents. Plusieurs d'entre eux s'occupent du traitement des documents directement dans les magasins ou bien dans la salle de lecture.

Par ailleurs les locaux n'ont pas été rénovés depuis le déménagement de la bibliothèque en 1972, ce qui est particulièrement visible par le mauvais état des revêtements muraux, les problèmes d'infiltrations et un équipement électrique sommaire (seulement deux prises multiples pour les lecteurs disposant d'ordinateurs portables). Le mobilier date lui aussi en grande partie de 1972 et devrait être renouvelé.

Suite aux demandes récurrentes de rénovation de la salle de lecture, une première étape semble pouvoir se réaliser sous peu avec la mise en place d'une nouvelle banque d'accueil et de distribution des documents. Ce projet est suivi par le chef de service en lien avec le service chargé des questions de mobilier pour l'ensemble de la bibliothèque. Le personnel concerné par l'accueil du public a été chargé de faire des propositions d'agencement de cette banque d'accueil qui doit remplacer les trois bureaux actuellement en place.

6. Liens avec d'autres institutions culturelles.

La Bibliothèque Municipale de Lyon s'inscrit dans un environnement culturel qui est très riche. Le fonds ancien participe pour une part importante aux partenariats de la bibliothèque.

6.1. Les services de la ville.

Les conservateurs du fonds ancien sont en relation régulière avec les services culturels de la ville, que ce soit dans le cadre des animations culturelles où l'adjoint au maire intervient ou pour les questions de subventions qui sont soumises à l'approbation du Conseil municipal.

Des liens privilégiés existent naturellement entre le fonds ancien et les archives municipales qui viennent d'être dotées d'un nouvel équipement tout à fait performant. Ces liens s'expriment particulièrement en ce qui concerne les acquisitions patrimoniales pour lesquelles les conservateurs peuvent s'échanger des informations.

6.2. Les services centraux et déconcentrés de l'Etat.

Depuis qu'un important transfert de compétences est intervenu entre la Direction du Livre et les DRAC, les interlocuteurs privilégiés des conservateurs sont les conseillers pour le livre de la DRAC Rhône-Alpes.

Des liens subsistent cependant toujours avec le ministère, notamment par le biais d'enquêtes menées en province.

Pour sa part, la DRAC intervient principalement pour l'octroi de subventions destinées soit à l'acquisition de documents patrimoniaux (par le biais du FRAB), soit à leur restauration (reliures et estampes), soit encore à leur valorisation (exposition des manuscrits médiévaux).

L'intervention du FRAB est sollicitée par les conservateurs pour des acquisitions de documents patrimoniaux. Pour la période 1996-2001, le taux de subvention moyen fut de 70 % environ. Il s'agit d'un taux satisfaisant pour des acquisitions de moyenne valeur, mais qui n'est plus applicable pour des documents anciens de grande valeur. La bibliothèque peut ainsi être amenée à renoncer à certaines acquisitions précieuses.

Par ailleurs, la règle voulant que les subventions ne soient accordées que pour des documents non encore achetés, les conservateurs sont amenés à privilégier indirectement l'acquisition d'ouvrages de bibliophilie contemporaine au détriment d'ouvrages anciens.

6.3. Le monde des bibliothèques.

Comme cela a déjà été vu, les conservateurs du fonds ancien entretiennent des liens suivis avec la BNF dans le cadre des pôles associés. C'est ainsi qu'ils se rendent à Paris à la fin de chaque année afin de dresser un bilan de ce dispositif.

Des liens étroits unissent également la bibliothèque de Lyon aux autres bibliothèques de la région Rhône-Alpes, notamment par le biais de l'Arald, co-organisatrice du colloque sur le Moyen Âge. Par ailleurs, des rencontres ponctuelles peuvent avoir lieu sur un sujet particulier. C'est ainsi que quatre cadres du fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Grenoble sont venus constater au mois d'octobre les pratiques lyonnaises en matière de numérisation et de bases de données iconographiques.

Il convient enfin de signaler la collaboration étroite qui unit le fonds ancien de la bibliothèque de Lyon à l'ENSSIB et qui se traduit notamment par l'accueil de stagiaires ou la participation à des projets communs (Institut d'Histoire du Livre, DEBORA...).

Conclusion

De nombreux éléments se sont conjugués pour faire de ce stage une expérience très positive : ambiance de travail très agréable, liberté d'action et d'initiative, association complète à la vie du service et au travail des conservateurs...

La densité du stage ne permet cependant pas de rendre compte, dans le cadre du présent rapport, de tout ce qui a été appris au cours de ces trois mois, notamment lors des contacts établis avec d'autres bibliothèques municipales pour les besoins du mémoire d'étude.

Ce stage a été l'occasion d'appliquer des connaissances théoriques acquises tant en matière de livre ancien qu'en bibliothéconomie. Ce fut également la découverte d'un service dans son ensemble, avec son histoire, ses spécificités, son personnel, ses collections, ses projets et les défis auxquels il devra faire face.

Au-delà du fonds ancien, ce stage fut l'occasion de poser un regard renouvelé sur une grande institution de lecture publique telle que la Bibliothèque Municipale de Lyon, confrontée à de multiples enjeux stratégiques et menant de front plusieurs chantiers novateurs.

Le métier de conservateur de bibliothèque m'apparaît désormais de manière plus concrète et mieux définie. Vu au travers du stage, ses caractéristiques principales sont la variété des responsabilités et des activités, l'expertise technique indispensable, la place primordiale des relations humaines et l'importance du service du public.

Bibliographie sommaire.

BOULLY, Jean-Louis ; **CORNELOUP**, Gérard ; **GUINARD**, Pierre ; **LONARDONI**, Françoise. « La bibliothèque municipale de Lyon : un patrimoine en pleine croissance ». Supplément *Arts et métiers du livre*, oct.-nov. **2000**, n°221, pp.3-9,

CORNELOUP, Gérard. « Bibliothèque municipale de Lyon ». In *Patrimoine des bibliothèques municipales de France : Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes*. Paris : Payot, **1995**, vol. 5, pp.132-149,

GUINARD, Pierre. *Fonds ancien. Rapport 2001*. Document interne dactylographié, 2002.

GUINARD, Pierre. « De Chantilly à la Part-Dieu. La collection jésuite des Fontaines, trois ans après ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, **2002**, n° 4, pp. 29-35.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ACTIVITÉS RÉALISÉES DURANT LE STAGE.....	I
Découverte du service et de la bibliothèque municipale de Lyon.	I
Participation à la valorisation des collections	I
Association aux fonctions de responsabilité.	II
Accueil des lecteurs et du public.	II
Activités découlant du travail réalisé pour le mémoire d'étude.	II
ANNEXE 2 : PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON.	III
Une réforme importante : la départementalisation (1995).	III
La Bibliothèque Municipale de Lyon en quelques chiffres.	IV
Organigramme de la bibliothèque.	V
ANNEXE 3 : DES FONDS SPÉCIAUX AU FONDS ANCIEN.....	VI
Le fonds chinois.	VI
Le fonds jésuite.	VII
ANNEXE 4 : ORGANIGRAMME ET ORGANISATION DU TRAVAIL AU FONDS ANCIEN.....	VIII

Annexe 1 : activités réalisées durant le stage.

Découverte du service et de la bibliothèque municipale de Lyon.

- Visite de trois jours de l'ensemble des services de la Bibliothèque Municipale de Lyon dans le cadre de la visite proposée aux nouveaux agents.
- Visite des différents espaces publics et professionnels du fonds ancien.
- Plusieurs journées passées auprès des agents afin de découvrir leurs tâches et leur environnement de travail : estampes, fonds chinois, base d'enluminures, base de provenance des livres anciens, PEB.

Participation à la valorisation des collections

- Mise en place de l'exposition de manuscrits médiévaux et rédaction du glossaire.
- Participation aux colloques co-organisés par le fonds ancien ainsi qu'aux séances de travaux pratiques de l'Institut d'Histoire du Livre.
- Participation à des réunions portant sur des projets de valorisation : conférence sur Thomas d'Aquin, projet d'exposition sur la découverte de la Chine par un père jésuite

Association aux fonctions de responsabilité.

- Participation aux réunions du pôle Part-Dieu.
- Participation à une réunion de bilan sur le FRAB avec M. Massadou, chargé de mission de la DLL.
- Participation à la réflexion sur les acquisitions en histoire du livre dans le cadre du pôle associé.

Accueil des lecteurs et du public.

- Permanence d'une demi-journée par semaine en salle de lecture.
- Visites guidées de l'exposition de manuscrits médiévaux.

Activités découlant du travail réalisé pour le mémoire d'étude.

- Fourniture d'informations pour la rédaction des fiches présentant les fonds particuliers de la bibliothèque dans le cadre du CCFR.
- Découverte d'éléments permettant de mieux connaître les collections de la bibliothèque (attribution de la collection d'affiches au don de M. Legendre, par exemple).

Annexe 2 : présentation succincte de la Bibliothèque Municipale de Lyon.

La Bibliothèque Municipale de Lyon est structurée en réseau comportant une bibliothèque de référence (Part-Dieu), quatorze bibliothèques d'arrondissements et deux bibliobus. Ce réseau est caractérisé par une centralisation logistique (service informatique...) et une forte décentralisation intellectuelle (acquisitions, animations...). L'organigramme de la bibliothèque, présenté par après, fait apparaître une hiérarchie comportant peu d'échelons et une organisation reposant sur environ 35 modules d'une dizaine de personnes travaillant en commun (équipement du livre, les huit départements, le service informatique...).

Une réforme importante : la départementalisation (1995).

La bibliothèque de la Part-Dieu qui a vocation à être la bibliothèque de référence de l'agglomération, est organisée, depuis 1995, en huit départements documentaires. Trois d'entre eux s'adressent à un public spécifique ou gèrent des collections particulières. Il s'agit du département jeunesse, du département de la documentation régionale et du département du fonds ancien.

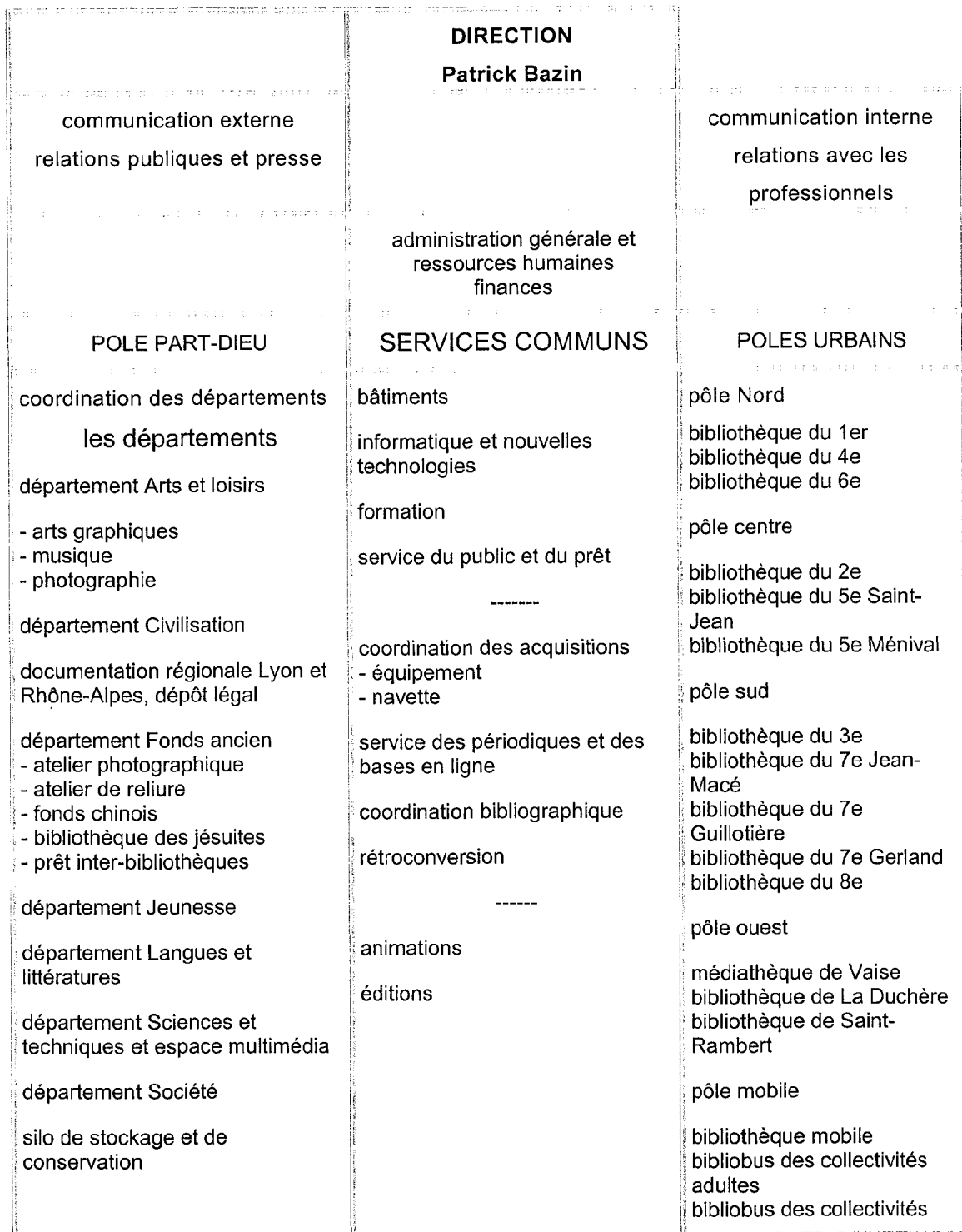
Les cinq autres départements sont le fruit d'une réforme en profondeur de la bibliothèque de la Part-Dieu dont l'organisation séparait, depuis 1972, la lecture publique et les espaces dédiés à l'étude. La première étape de cette réforme, baptisée départementalisation, fut d'harmoniser les différents horaires d'ouverture des espaces de la bibliothèque et d'instaurer un service de prêt centralisé pour l'ensemble de la bibliothèque.

La deuxième étape consista à fusionner les espace de lecture publique et d'étude afin d'opérer une répartition thématique des collections et des salles de consultation. Cette répartition se fonda sur la classification Dewey et déboucha sur la mise en place de cinq départements thématiques : sciences et techniques ; civilisation ; société ; arts et loisirs ; littérature.

La Bibliothèque Municipale de Lyon en quelques chiffres.

- **Superficie** de la bibliothèque de la Part-Dieu : 27 290 m².
- **Effectifs** du personnel de l'ensemble du réseau : 383 personnes (346,8 ETP) dont 14 conservateurs d'Etat.
- **Budget** annuel
 - o de fonctionnement : 12 788 561 €
 - o d'investissement : **2 109 859 €**
- Total des **acquisitions** pour 2001 : 60 152 documents dont 3 332 au titre du dépôt légal régional.
- Nombre de titres de **périodiques** : 4 403.
- Ensemble des **collections** : 2 336 227 documents dont 1 814 677 à la bibliothèque de la Part-Dieu.
- **Fréquentation** : 2 420 161 entrées dont 966 547 pour la bibliothèque de la Part-Dieu.
- **Inscrits** :
 - o 97 447 utilisateurs inscrits (dont 75 792 Lyonnais - 17,12% de la population),
 - o 74 412 emprunteurs actifs (dont 59 689 Lyonnais - 13,49% de la population).
- Nombre total de **prêts** effectués en 2001 : 2 808 132.

Organigramme de la bibliothèque.



Annexe 3 : Des fonds spéciaux au fonds ancien.

Le fonds ancien gère certaines collections qui se singularisent par leur statut ou par leur histoire. Les deux plus importants de ces fonds sont le fonds chinois et le fonds jésuite.

Le fonds chinois.

Constitué à partir de la bibliothèque de l'Institut franco-chinois de Lyon (1921-1946) qui fut la seule bibliothèque au monde constituée par des Chinois hors de Chine, le fonds chinois de la Bibliothèque Municipale de Lyon continue de s'accroître régulièrement par le biais d'acquisitions (13 000 francs en 2001), de dons et d'échanges avec les bibliothèques de Canton et de Shanghai. Donné à la bibliothèque en 1977-1978, ce fonds, riche aujourd'hui d'environ 48 500 documents, comporte essentiellement des ouvrages datant du 20^e siècle et concernant l'histoire des idées et la littérature. Il connut une valorisation progressive à partir de 1983. Un agent fut alors employé à temps partiel pour le catalogage des ouvrages.

Engagé par la suite à plein temps, Jean-Louis Bouilly réalisa un important travail de traitement documentaire qui déboucha en 1995 sur la publication du catalogue de l'Institut franco-chinois. Parallèlement, il déploya une grande énergie afin de faire connaître ce fonds. Ce travail de valorisation se traduisit notamment, par des expositions, des échanges avec de grandes bibliothèques chinoises ou par l'accueil, à la bibliothèque, de nombreuses délégations chinoises.

En 2001 un pas important fut franchi avec l'intégration des 7 000 notices informatisées en caractères chinois au catalogue général de la bibliothèque, ce qui représente une première française.

Actuellement deux personnes ont en charge la gestion et la valorisation du fonds chinois qui constitue un des éléments de singularité de la Bibliothèque Municipale de Lyon à l'échelle nationale.

Le fonds jésuite.

C'est par une convention de prêt à usage signée le 20 octobre 1998 que cette bibliothèque constituée par la Compagnie de Jésus rejoignit la Bibliothèque Municipale de Lyon. L'arrivée de la collection des Fontaines en 1999 constitua un événement considérable pour le fonds ancien car il augmentait d'environ 400 000 volumes les collections sous sa responsabilité.

La valorisation de la collection des Fontaines se manifeste en premier lieu par son traitement bibliographique. En effet, les fichiers sont en cours de rétroconversion et deux agents (un conservateur et une assistante qualifiée) ont la responsabilité de gérer la collection et, notamment, de l'accroître. Environ 45 000 euros sont ainsi consacrés chaque année à l'acquisition de nouveaux ouvrages, cette somme se répartissant à peu près pour moitié entre les abonnements de périodiques et l'acquisition de monographies.

La convention signée en 1998 a également mis en place un partenariat avec le Pôle Universitaire Lyonnais et l'Université catholique de Lyon. Afin de valoriser scientifiquement la collection des Fontaines, un comité scientifique regroupant conservateurs, universitaires et représentant des Jésuites se réunit régulièrement afin de suivre les travaux de traitement du fonds et d'envisager certaines actions ponctuelles, à l'image du colloque sur les Jésuites à Lyon organisé à la bibliothèque à la fin du mois de septembre 2002.

Il convient enfin de signaler que le conservateur en charge de la collection, Marc Michalet, organise régulièrement des visites destinées au grand public dans le cadre de l'Heure de la découverte.

Annexe 4 : organigramme et organisation du travail au fonds ancien.

